

POPULATION & SOCIÉTÉS

L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ?

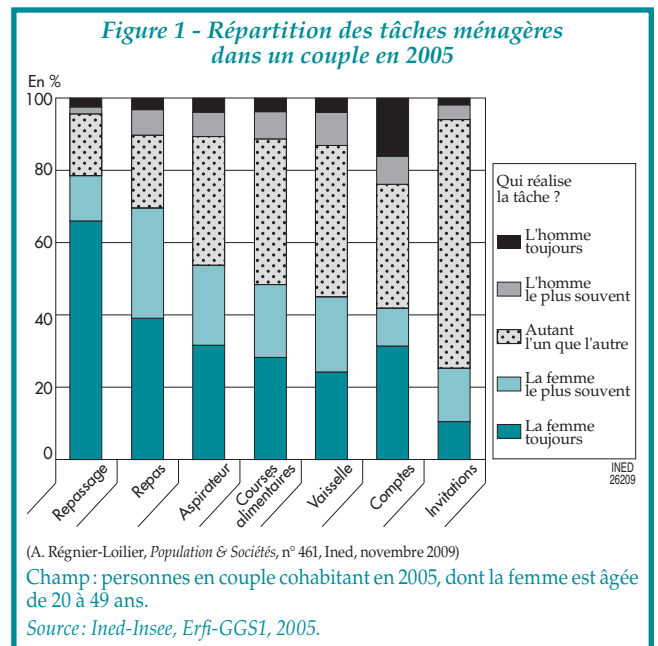
Arnaud Régnier-Loilier *

Les tâches ménagères sont, on le sait, inégalement réparties dans le couple. Les femmes en assument souvent la plus grande partie, même si des évolutions sont perceptibles pour les jeunes générations. Les hommes participent-ils davantage au travail domestique lorsque survient une naissance ? Ou observe-t-on une accentuation du déséquilibre des rôles ? Arnaud Régnier-Loilier répond à la question grâce à l'enquête *Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Erfi).

Les femmes assument près de 80% des tâches domestiques en France [1] et le déséquilibre est d'autant plus prononcé qu'il y a d'enfants dans la famille et que le dernier est jeune [2]. Les inégalités persistent dans ce domaine comme le montre l'enquête *Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Erfi) (encadré 1) [3]. En 2005, parmi les femmes en couple âgées de 20 à 49 ans, 8 sur 10 s'occupent « toujours » ou « le plus souvent » du repassage, 7 sur 10 de la préparation des repas, la moitié de l'aspirateur et des courses d'alimentation et 4 sur 10 de la vaisselle et de la tenue des comptes (figure 1). L'organisation sociale de la vie du ménage (invitations, organisation des sorties) est plus souvent partagée à égalité, bien que cette tâche revienne généralement aux femmes lorsque ce n'est pas le cas.

◆ L'arrivée d'un enfant renforce les inégalités...

L'enquête Erfi a réinterrogé les mêmes personnes en 2008, trois ans après le premier entretien. Elle permet donc d'observer les évolutions dans l'intervalle. Une naissance accentue le déséquilibre du partage des tâches entre conjoints. Celui-ci devient particulièrement



prononcé chez les couples ayant déjà un ou plusieurs enfants au premier entretien et qui se retrouvent avec un enfant supplémentaire de moins de 3 ans. Le déséquilibre se creuse pour la plupart des tâches : préparation des repas, courses alimentaires, aspirateur, tenue

* Institut national d'études démographiques (Ined)

des comptes et, dans une moindre mesure, organisation de la vie sociale du ménage.

Prenons l'exemple de la préparation des repas quotidiens (figure 2). Son partage entre conjoints n'a pas changé entre 2005 et 2008 chez les couples n'ayant pas eu d'enfant supplémentaire entre les deux dates. À noter pour ces couples l'écart marqué entre les femmes sans enfant en 2005 et celles avec : les premières s'occupent « toujours » ou « le plus souvent » des repas dans 6 cas sur 10, les secondes dans trois quarts des cas. Chez les couples ayant eu un enfant entre les deux entretiens, la proportion augmente de 51 % à 58 % s'il s'agit d'un premier enfant, de 72 % à 77 % si c'est un enfant supplémentaire. La même tendance se retrouve pour les courses alimentaires et l'aspirateur.

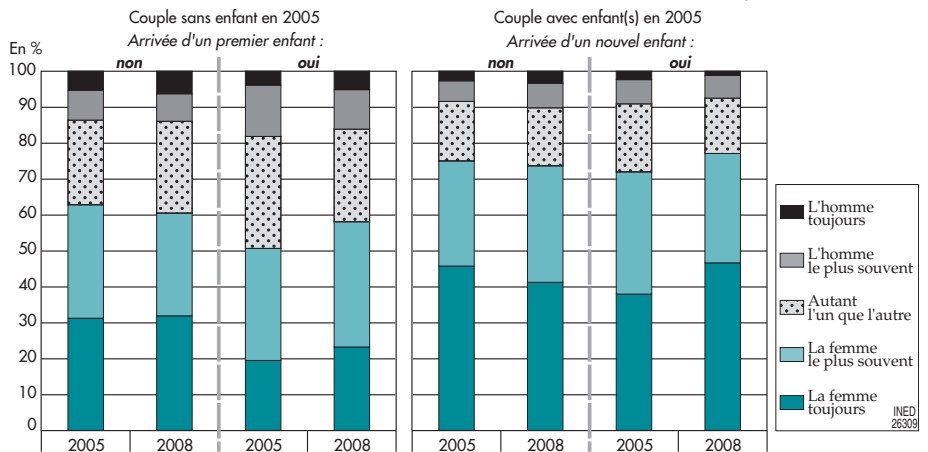
En revanche, pour la tenue des comptes et le repassage, seule l'arrivée d'un premier enfant accentue le déséquilibre. La proportion de couples où le repassage revient « toujours » à la femme augmente par exemple de 57 % à 66 %. Pour la prise en charge de la vie sociale du ménage, c'est lorsque la naissance n'est pas la première que le déséquilibre s'accroît : la proportion de couples où cette activité relève « toujours » de la femme passe de 10 % à 16 %. Quant à la vaisselle, le déséquilibre reste inchangé que la naissance soit la première ou non.

◆ ... en partie à cause de la réduction de l'activité des femmes

L'arrivée d'un enfant conduit à des ajustements professionnels qui touchent principalement la femme [4]. Elle cesse ou réduit son activité entre les deux visites de l'enquête Erfi dans 25 % des cas si cette naissance est un premier enfant, dans 32 % des cas si c'est un enfant supplémentaire (figure 3). Ceci pourrait en partie expliquer sa plus forte implication dans les activités domestiques. Un changement de situation d'emploi peut d'ailleurs influencer, qu'il y ait eu ou non une naissance.

Nous avons tenté de démêler les différents facteurs et d'apprécier l'influence de chacun « toutes choses égales par ailleurs » (figure 4). Dans un premier temps, nous avons estimé l'influence de l'arrivée d'un enfant sans tenir compte de l'effet des différents autres facteurs – âge du répondant, sexe, manière dont la tâche était déjà répartie en 2005, éventuel changement de situation professionnelle de la femme (réduction ou cessation d'activité). L'arrivée d'un enfant, qu'il soit le premier ou non, modifie la répartition des tâches entre conjoints dans un sens « défavorable » à la femme quelle que soit la tâche domestique considérée sauf la vaisselle (figure 4, modèle unidimensionnel ; voir encadré 2 pour la définition d'une évolution « défavorable »). Dans un second temps, nous avons pris en compte l'influence

Figure 2 - Qui prépare les repas dans le couple ?
Évolution entre 2005 et 2008 selon l'arrivée ou non d'un enfant

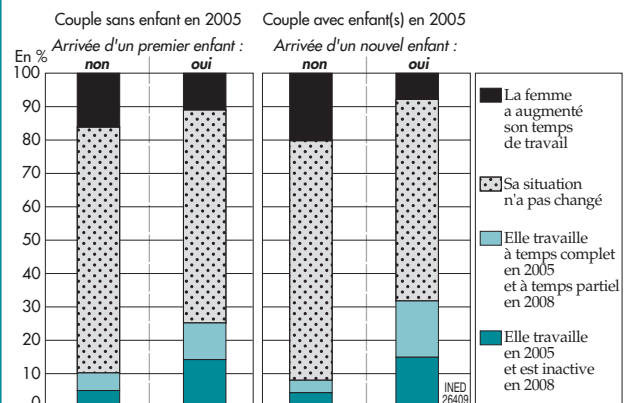


(A. Régnier-Loilier, *Population & Sociétés*, n° 461, Ined, novembre 2009)

Champ : personnes en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 à 49 ans en 2005.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005-2008.

Figure 3 - Évolution de la situation de la femme vis-à-vis de l'emploi entre 2005 et 2008 selon l'arrivée ou non d'un enfant



(A. Régnier-Loilier, *Population & Sociétés*, n° 461, Ined, novembre 2009)

Champ : personnes en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 à 49 ans en 2005.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005-2008.

de ces facteurs : le rôle de l'arrivée d'un enfant apparaît alors plus faible et non significatif pour beaucoup de tâches sauf le repassage et la tenue des comptes (figure 4, modèle « toutes choses égales par ailleurs »). Le changement de situation professionnelle de la femme explique en revanche une bonne part de l'évolution de l'organisation ménagère. Si celle-ci a réduit ou cessé son activité, elle prend en charge plus souvent les tâches les plus quotidiennes (repas, vaisselle).

◆ L'accentuation des inégalités après l'arrivée d'un enfant est mal vécue par les femmes

Lors de chaque visite, l'enquêteur a demandé à la personne interrogée si elle était satisfaite de la répartition des tâches au sein de son couple (voir encadrés 1 et 2 pour la mesure du degré de satisfaction). Les femmes les moins satisfaites appartiennent à des couples où elles assument presque toute l'organisation ménagère [5].

Encadré 1

L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi)

L'enquête Erfi est la version française de l'enquête *Generations and Gender Survey* menée dans une vingtaine de pays développés (www.unece.org). Elle interroge un même échantillon d'adultes à trois reprises, à trois ans d'intervalle. Le premier entretien a été réalisé en 2005 par l'Ined et l'Insee. 10 079 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans ont été interrogés sur leur activité professionnelle, leur situation familiale, l'organisation domestique, la fécondité, les relations avec les parents, etc. [3] (consulter le site www-erfi.ined.fr pour plus d'informations). Parmi les personnes enquêtées en 2005, 88 % ont accepté d'être recontactées trois ans plus tard pour un deuxième entretien. En 2008, 6 576 ont de nouveau répondu à l'enquête, différentes raisons ayant empêché les autres de le faire (perte de contact, refus de répondre, décès, etc.). Un troisième entretien est prévu en 2011.

L'organisation domestique est mesurée dans l'enquête Erfi à partir de questions visant à repérer qui dans le ménage réalise telle ou telle tâche le plus fréquemment. Les réponses possibles étaient : « toujours moi », « le plus souvent moi », « autant moi que mon conjoint », « le plus souvent mon conjoint », « toujours mon conjoint », « toujours ou le plus souvent d'autres membres du ménage », « toujours ou le plus souvent quelqu'un ne faisant pas partie du ménage », « non concerné ». Sept tâches ménagères sont répertoriées : préparation des repas quotidiens, vaisselle, courses alimentaires, repassage du linge, passage de l'aspirateur, tenue des comptes et enfin organisation de la vie sociale du ménage.

La réponse à la question « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la répartition des tâches domestiques entre vous et votre conjoint? » (note de 0 à 10 ; où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « très satisfait ») permet d'évaluer la satisfaction quant à la façon dont les tâches sont partagées dans le couple.

Les deux premières vagues de l'enquête permettent de repérer les évolutions survenues dans ce domaine entre 2005 et 2008, et de les confronter à l'évolution de la situation familiale des personnes (ici l'arrivée d'un enfant).

Puisque l'on souhaite mesurer l'influence d'une naissance sur l'organisation domestique, on s'intéresse ici uniquement aux personnes vivant avec le même conjoint en 2005 et en 2008 (le fait de ne plus être en couple avec le même conjoint peut conduire à une redéfinition du partage des tâches, indépendante de l'arrivée d'un enfant). Seuls ont été retenus les couples dont la femme était encore en âge d'avoir des enfants en 2005 (elle avait 20 à 49 ans à cette date). L'analyse porte finalement sur un échantillon de 2 164 couples, dont 410 ont eu un enfant entre 2005 et 2008.

Le degré de satisfaction diffère aussi selon le nombre d'enfants à charge : alors que 30 % des femmes sans enfant ont donné une note inférieure à 8 sur 10, cette proportion atteint 40 % chez les mères de deux enfants et presque 50 % chez celles ayant au moins trois enfants. Le nombre d'enfants n'a en revanche aucun effet sur le degré de satisfaction des hommes.

L'insatisfaction des femmes augmente après la naissance d'un enfant, en particulier lorsqu'il s'agit d'un premier : la proportion de celles donnant une note inférieure à 8 sur 10 passe alors de 24 % à 32 % (figure 5). Cette dégradation est liée au creusement du déséquilibre dans la répartition des tâches. La femme se dit « moins satisfaite » dans 38 % des cas où l'évolution lui

Encadré 2

Mesurer l'évolution de la répartition des tâches entre conjoints et le degré de satisfaction

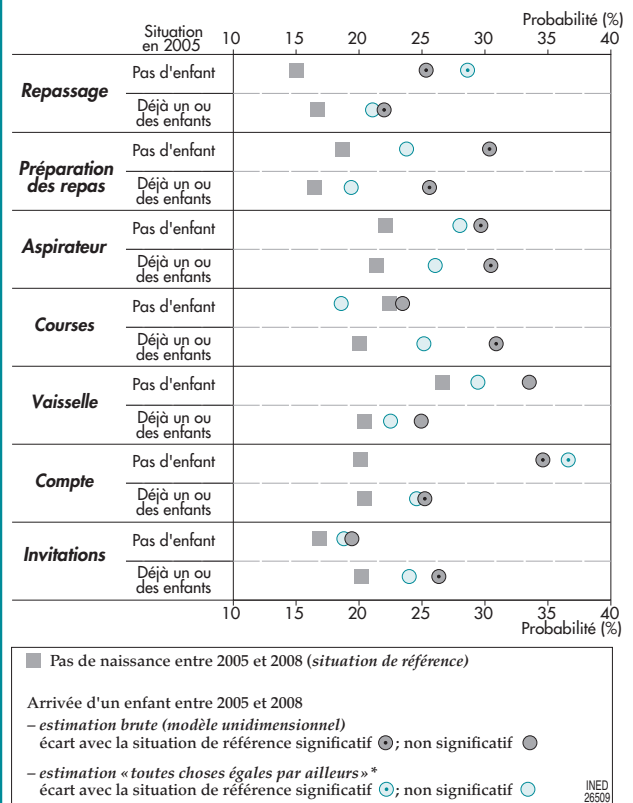
Afin de mesurer l'évolution de l'organisation domestique dans le couple, on compare pour un même répondant ses réponses en 2005 et celles fournies en 2008 pour chacune des tâches. On distingue trois types d'évolution :

- « aucun changement » : pour une tâche donnée, les réponses sont strictement identiques aux deux dates ;
- « défavorable à la femme » : les réponses diffèrent entre les deux dates dans le sens d'une dégradation de la situation de la femme ;
- « défavorable à l'homme » : cas contraire.

Concernant l'évolution de la satisfaction, on considère que :

- la satisfaction est « identique » lorsque la note donnée aux deux dates d'enquête est la même ou qu'elle ne varie que de plus ou moins un point ;
- la femme est « moins satisfaite en 2008 » si la note est d'au moins deux points inférieure à celle de 2005 ;
- la femme est « plus satisfaite en 2008 » si la note est d'au moins deux points supérieure à celle de 2005.

Figure 4 - Probabilité que le partage des tâches ait évolué de façon défavorable à la femme entre 2005 et 2008 ; rôle de l'arrivée d'un enfant dans le couple



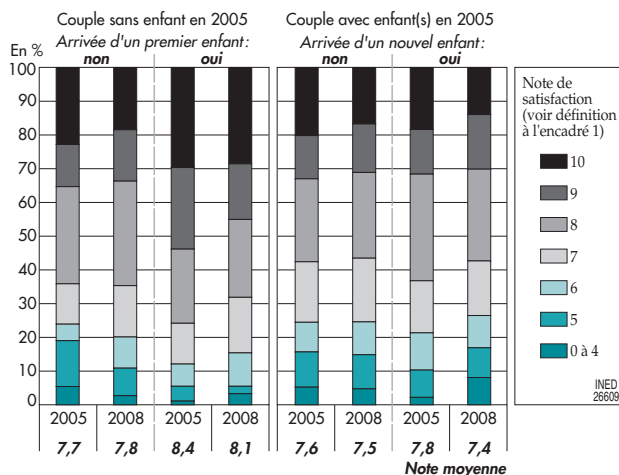
(A. Régnier-Loilier, *Population & Sociétés*, n° 461, Ined, novembre 2009)

*Estimation tenant compte de l'influence de l'évolution de l'activité de la femme entre 2005 et 2008, du sexe du répondant, de son âge en 2005 et de la répartition des tâches en 2005.

Lecture : concernant la préparation des repas chez un couple sans enfant en 2005 et en 2008, la probabilité que le partage des tâches ait évolué de façon défavorable à la femme entre les deux dates est de 19 % (pas de naissance entre les 2 dates, situation de référence ■). Cette probabilité est de 30 % si un premier enfant est né entre 2005 et 2008 (estimation brute, ●), la différence avec 19 % étant significative. En tenant compte de l'influence des autres facteurs (modèle « toutes choses égales par ailleurs », ○), cette probabilité n'est que de 24 % et n'est plus significativement différente de 19 %.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005-2008.

Figure 5 - Évolution de la satisfaction des femmes quant à la répartition des tâches ménagères dans leur couple selon l'arrivée ou non d'un enfant

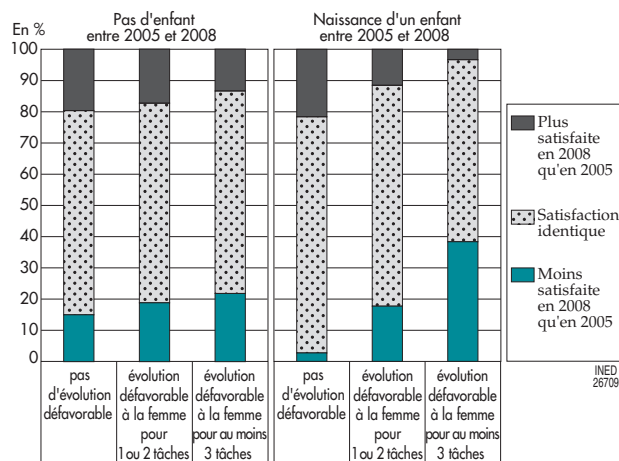


(A. Régnier-Loilier, *Population & Sociétés*, n° 461, Ined, novembre 2009)

Champ : Femmes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, âgées de 20 à 49 ans en 2005.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005-2008.

Figure 6 - Évolution de la satisfaction des femmes entre 2005 et 2008 selon le nombre de tâches pour lesquelles la femme en fait davantage en 2008



(A. Régnier-Loilier, *Population & Sociétés*, n° 461, Ined, novembre 2009)

Champ : femmes âgées de 20 à 49 ans en 2005, vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005-2008.

RÉFÉRENCES

- [1] Françoise DUMONTIER, Danièle GUILLEMOT et Dominique MÉDA - 2002, « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps », *Économie et statistique*, 352-353, p. 3-13.
- [2] Cécile BROUSSE - 1999, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », in *France, portrait social 1999-2000*, Insee, p. 137-151.
- [3] Arnaud RÉGNIER-LOILIER (sous la direction de) - 2009, *Portraits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi)*, Ined, Grandes enquêtes (à paraître).
- [4] Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ - 2006, « Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes », *Population & Sociétés*, 426.
- [5] Denise BAUER - 2007, « Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples », *Études et Résultats*, 570.

a été défavorable pour au moins trois tâches, 18% si elle l'a été pour seulement une ou deux tâches, et 3% s'il n'y a pas eu de changement (figure 6). En revanche, les femmes n'ayant pas eu d'enfant entre 2005 et 2008 donnent la même note de satisfaction aux deux dates même si le partage des tâches a évolué de façon défavorable pour elles.

L'arrivée d'un enfant s'accompagne de tâches supplémentaires, parentales notamment, elles aussi le plus souvent assumées par les femmes. Ajoutée à la dégradation de la répartition des tâches ménagères, cela pourrait rendre compte de l'insatisfaction plus forte des femmes ayant eu un enfant.

L'arrivée d'un enfant accentue le déséquilibre du partage des tâches domestiques entre hommes et femmes, les ajustements touchant essentiellement les femmes : ce sont elles qui s'éloignent du marché de l'emploi, elles aussi qui prennent davantage en charge les tâches domestiques. La naissance et l'éloignement de l'emploi jouent ici en synergie. Malgré l'idéal d'égalité, la répartition des tâches au sein du couple reste fortement déséquilibrée.

RÉSUMÉ

L'enquête *Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi)*, menée par l'Ined, a interrogé les mêmes couples en 2005 et 2008 sur la répartition des tâches ménagères et leur degré de satisfaction. En 2005, parmi les femmes âgées de 20 à 49 ans, 8 sur 10 déclarent s'occuper « toujours » ou « le plus souvent » du repassage, 7 sur 10 de la préparation des repas, et la moitié de l'aspirateur et des courses d'alimentation. La naissance d'un enfant accentue ces déséquilibres puisqu'en 2008, 38% des femmes qui ont eu une naissance entre 2005 et 2008 et pour qui la répartition d'au moins trois tâches a évolué en leur défaveur, expriment une insatisfaction plus forte qu'en 2005. Seules la vaisselle et l'organisation sociale de la vie du ménage évoluent peu.

Une directrice pour l'INED

Chantal Cases a été nommée directrice de l'Institut national d'études démographiques (INED) à compter du 1^{er} octobre. Elle remplace François Héran qui dirigeait l'institut depuis 1999. Économiste et statisticienne diplômée de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Chantal Cases était jusqu'à présent directrice de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES). Elle a également été chercheuse au CREST et a occupé divers postes de responsabilité dans le système statistique public, à l'INSEE et en tant que sous-directrice à la direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) du ministère chargé de la Santé. Ses thèmes de recherche récents portent sur les inégalités de santé et d'accès à l'assurance, les conditions de vie des personnes atteintes de pathologies chroniques et les performances des systèmes de santé. Elle est membre du Haut Conseil de la santé publique, du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie et de la Conférence nationale de santé.